
CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

2022-2024

***MEDIATHEQUES DE ROCHECHOUART, D'ORADOUR SUR
GLANE, DE SAINT-JUNIEN***



Entre

L'Etat – Ministère de la Culture

Direction Régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, 54 rue Magendie - 33074 BORDEAUX, représenté par Mme Maylis Descazeaux, Directrice

Et

La Commune d'Oradour sur Glane, 1 place Charles de Gaulle - 87520 ORADOUR SUR GLANE, représentée par son maire, Philippe LACROIX

La commune de Rochechouart, place du Château - 87600 ROCHECHOUART, représentée par son maire, Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES

La commune de Saint-Junien, place Auguste Roche - 87200 SAINT-JUNIEN, représentée par son maire, Pierre ALLARD

Il est convenu ce qui suit

PREAMBULE

A. La dynamique engagée

La dynamique enclenchée avec un premier contrat territoire lecture a rendu possible la réalisation d'actions innovantes et hybrides en faveur de la lecture publique : animations, médiations, lecture. Difficilement réalisables à l'échelle d'un seul équipement, ces actions ont reposé sur la coopération entre les équipes des trois médiathèques et l'appui de la DRAC. Elles ont permis, dans un contexte limitant de crise sanitaire, de sensibiliser 2000 usagers tous publics (scolaires, ados, adultes, centres sociaux, EHPAD), de mobiliser 56 intervenants culturels professionnels et associatifs et de dédier pour partie un poste à la coordination du CTL. Ce premier CTL a aussi affirmé, pour la professionnalisation des agents et l'offre de service, l'importance du travail en réseau entre bibliothèques et avec la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne.

Le comité de pilotage du CTL, dans sa réunion du 16 mai 2022, a souhaité, sous réserve de l'accord des conseils municipaux, poursuivre cette démarche du Contrat Territoire Lecture sur la période 2022-2024 au bénéfice des usagers actuels et à conquérir. Il a aussi confirmé la volonté d'un accompagnement par la DRAC et la coordination du dispositif par la commune de Saint-Junien.

B. Le territoire

Les trois communes concernées par le contrat territoire lecture comptent 17491 habitants (2018 RP INSEE). Elles constituent à des degrés divers un véritable maillage du territoire :

- La ville de Saint-Junien concentre à elle seule 64 % de la population et centralise, en tant que deuxième pôle urbain du département de la Haute Vienne, une part décisive des services et commerces du territoire.
- Rochechouart est un pôle de service qui accueille, c'est sa spécificité, les services de l'Etat dans l'arrondissement avec la Sous-Préfecture

-
- Oradour-sur-Glane dont l'équipement majeur est le Centre de la mémoire et qui s'est dotée via un précédent CTL d'une médiathèque.

La population est plus âgée par rapport aux moyennes nationales. 21% de la population a entre 0 et 19 ans contre 24.7% sur un plan national, 51% entre 20 et 64 ans (56.9 en moyenne nationale). 28% a plus de 65 ans (18% en moyenne nationale).

La majorité des actifs avec un emploi appartient pour 33% aux catégories des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires (dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de la fonction publique, les cadres et professions intellectuelles supérieures constituant 4% de la population, les artisans-commerçants-chefs d'entreprises représentant environ 3%. Le revenu médian des trois villes s'élève à 18 864 € annuels, un chiffre moins élevé que le revenu médian du pays (19 785 €). Le taux de pauvreté (12,1 %) est inférieur au taux de pauvreté français (13,9 %).

Le bassin de vie concerne, dans le cas présent, un territoire conséquent : 26 communes dont 4 en Charente, soit 37 181 habitants (2015 RP INSEE). Il s'agit donc du deuxième bassin de vie du département après Limoges.

La localisation et l'accès aux équipements, services et commerces est un enjeu fort à la fois pour la qualité de vie des habitants actuels et pour la capacité à attirer de nouvelles populations sensibles à cette qualité de vie et au fait de trouver "tout ou presque sur place".

Dès la **petite enfance**, le territoire des trois communes propose des structures d'accueil pour accueillir les petits et conseiller les parents :

- 1 micro-crèche
- 3 espaces multi-accueil
- 3 relais assistants maternels
- 1 lieu d'accueil enfants-parents

Les trois communes possèdent un réseau d'**établissements scolaires** bien pourvu et attractif comptant :

- 10 écoles publiques maternelles et primaires
- 3 collèges
- 2 lycées : un lycée d'enseignement général et un lycée d'enseignement professionnel préparant aux métiers du tertiaire (gestion, commerce) et de l'industrie (électricité, menuiserie, chaudronnerie, outillage, propreté/hygiène).

Des **infrastructures de loisirs** pour la jeunesse et les adolescents avec 3 accueils de loisirs et deux dispositifs spécifiques "ados" : Roc'ados, Anim'Ados. A cela s'ajoute un city park à Rochechouart, à Oradour-sur-Glane et un autre plus récemment à Saint-Junien.

C. L'offre culturelle

L'offre culturelle présente sur le territoire permet un développement important et structuré autour d'une diversité d'équipements et d'interventions, diversité qui concourt à l'attractivité de ce bassin de vie.

A Oradour-sur-Glane

- Présence de nombreuses associations culturelles
- Centre de la Mémoire

- Délocalisation d'actions de la Mégisserie et d'autres établissements culturels de manière occasionnelle. Partenariat avec le Festival Faites des livres.
- Bibliothèque associative depuis de très nombreuses années. La bibliothèque est devenue municipale en 2017.
Mise à disposition par la commune de Saint-Junien, en 2017 et en 2018, d'un personnel qualifié (catégorie B) chargé de la mise en place et du fonctionnement d'une bibliothèque municipale.
En 2019 création d'un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
- Médiathèque ouverte au public 18h par semaine, dont le mardi jusqu'à 19h.

A Rochechouart

- Présence de nombreuses associations culturelles
- Musée départemental d'art contemporain
- Château
- Pole socio-culturel comprenant la médiathèque, l'école intercommunale de musique, la cyberbase
- Festival "Le Labyrinthe de la voix"
- L'espace météorite Paul Pellas
- Le centre de recherches et d'interprétation scientifique
- Des partenariats durablement installés : Mégisserie et Faites des livres
- Médiathèque ouverte 17 heures par semaine.

A Saint-Junien

- Présence de nombreuses associations culturelles
- Un service d'archives avec offre en ligne
- La collégiale
- Centre culturel intercommunal "La Mégisserie" devenue scène conventionnée en 2014 : un théâtre ouvert douze mois sur douze, programmation artistique pluridisciplinaire : théâtre, cinéma, danse, musique, chanson, humour, conte, cirque, photographie, orientation forte autour de la voix, expositions photographiques, travail de proximité avec des petites formes de spectacle "hors les murs" chez les habitants, dans les quartiers, les écoles, les cafés, les commerces, les jardins, les bibliothèques, les fermes.
- Cinéma avec le Ciné-Bourse
- Ecole de musique intercommunale Jean Ferrat localisée à Saint Junien : 22 enseignants
- Festivals et spectacles : Rendez-vous en Terrasses à l'Abbaye de Saint Amand, Comme un effet de l'Art Scène, Champs Libres, Pont Levis, "Faites des livres" (festival de littérature jeunesse)
- Lieux dédiés aux expositions tout au long de l'année : Halle aux grains, salle Laurentine Teillet
- Médiathèque ouverte 26 heures 30 par semaine.

D. L'offre spécifique en matière de lecture publique

Médiathèque d'Oradour-sur-Glane

Le projet de création d'une médiathèque municipale à Oradour-sur-Glane est né d'une volonté municipale de développer une véritable politique culturelle et sociale et du constat que le maillage territorial de lecture publique au nord d'une zone entre Saint-Junien et Limoges était peu dense.

La première étape, indispensable au développement de cette zone "blanche", a donc été la signature du CTL 2016-2018. Dans un premier temps, ce Contrat Territoire Lecture a permis la mise à

disposition, par la commune de Saint-Junien, d'un personnel qualifié chargé de la création d'une bibliothèque municipale.

Le choix du local pour cette médiathèque s'est porté sur un bâtiment du début des années 1950, datant de la reconstruction de la ville. Ce bâtiment présente de nombreux points forts. Il est au centre-ville, à proximité de l'école et de l'espace multi-accueil. Un parking proche et des places de stationnement juste devant l'établissement le rendent facilement accessible.

Par ses actions, depuis sa création en 2017, la bibliothèque municipale favorise l'exercice des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, apprendre, partager et inventer, et en particulier ceux du jeune public.

L'accès direct avec l'école permet une fréquentation hebdomadaire et régulière des élèves (prêts de livres, heure du conte, etc...) et un partenariat privilégié avec les enseignants : Animations, Expositions, Opération Je lis, j'élis

Dès 2017 La bibliothèque a mis à disposition de tous les publics 5 ordinateurs et le wifi. Si besoin, les utilisateurs peuvent être accompagnés dans leurs démarches. L'établissement s'inscrit dans le réseau de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne aussi bien pour l'emprunt des documents que pour les animations et les formations.

D'autres partenariats ont également été mis en place avec :

- Les services de la petite enfance : Multi-accueil et Relais Petite Enfance (prêts de documents, animations)
- L'accueil de loisirs d'Oradour-sur-Glane (prêts de documents, animations)
- Des associations locales

Les collections et les prêts :

- L'accès à la médiathèque et aux ressources documentaires est libre. L'emprunt est gratuit pour tous.

- A ce jour, les collections de la médiathèque représentent près de 6 000 livres.

A ces documents s'ajoutent 3500 titres déposés par la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (B.D.H.V. 87). Ils sont renouvelés très régulièrement.

Tous les documents sont en libre accès. Ils sont répartis dans plusieurs salles.

En 2021, un espace destiné aux adolescents a été aménagé et un fonds spécifique créé.

- Pour rappel, fin 2016, la bibliothèque associative comptait 38 abonnés, 1 535 documents propres à la Bibliothèque et 300 documents déposés par la Bibliothèque départementale de Prêt de la Haute-Vienne (B.D.P. 87).

- Fin 2019, la bibliothèque comptait 360 abonnés actifs et 4000 livres propres. En 2020 et 2021, comme au niveau national, la fréquentation de la bibliothèque a connu une forte baisse, en lien avec la situation sanitaire. En 2021, 249 abonnés ont fréquenté l'établissement. On peut cependant noter que depuis le début de l'année 2022, le nombre d'abonnés repart à la hausse.

- Prêts de documents :

En 2021 : Près de 13 000 prêts.

Malgré toutes les mesures imposées par la crise sanitaire, le nombre de prêts reste relativement élevé puisque les abonnés ont pu bénéficier d'un service de Biblio.drive ou de portage de livres à domicile.

(1000 prêts en 2016, 5500 en 2017)

Médiathèque de Rochechouart

Créée en 2001, la médiathèque Antoine de St Exupéry est implantée dans l'annexe de l'ancienne gare. Elle en conserve tout le charme et la personnalité de cette construction. Elle est aussi particulièrement visible car située sur l'axe principal traversant la commune. Différents espaces ont été aménagés pour permettre aux lecteurs de profiter pleinement de son architecture et de ses ressources.

- 909 usagers actifs (ayant effectués au moins un emprunt dans l'année) dont 590 résident dans la commune.
- 29 collectivités
- 5365 personnes ont utilisé les services de la médiathèque en 2021 (emprunt, consultation sur place, cours information, internet, classes, spectacles intra-muros...)
- 14 500 prêts (année Covid)

Les collections (chiffres 2021) :

➔ La médiathèque est constituée d'un fonds d'approximativement 14 600 documents lui appartenant dont :

11 300 imprimés

1217 DVD

1241 CD

110 jeux de société

Mais aussi 650 documents prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne (B.D.P 87).

➔ Des animations menées directement par la médiathèque ou en partenariat avec d'autres institutions ou associations ont concerné tous les âges.

- Théâtre de l'Union
- Mégisserie
- Faites des livres
- Les amis des mots
- Les services municipaux (crèche, centre de loisirs, Roc'ado)
- EHPAD
- Festival du conte
- Fête du court métrage
- Opération Je lis, j'élis
- Nuit de la lecture
- Mercredis de "ouf"
- CTL

Les ateliers numériques attirent 32 inscrits en 2017 dont 33 de Rochechouart même.

La cyber base met à disposition gratuitement 11 ordinateurs, imprimantes, scanner, wifi.

Un animateur est dédié.

Médiathèque de Saint-Junien

La médiathèque est intégrée, depuis 2018, avec le patrimoine et la culture, au sein du service municipal d'action culturelle.

Dans cet ensemble, la médiathèque de Saint-Junien agit selon les axes politiques suivants : 1/ développement de la lecture & promotion de la diversité littéraire ; 2/ réseaux et coopération ; 3/ modernisation de la médiathèque ; 4/ éducation aux médias & à l'information. Par ailleurs, elle agit depuis 2018-2019 en s'attachant à la mise en œuvre des préconisations du rapport de l'inspection générale des bibliothèques de mars 2018.

La médiathèque est ouverte 2 jours entiers (mercredi et samedi) et 3 demi-journées (mardi, jeudi, vendredi) par semaine soit 26h30 (hors actions hors les murs et accueils spécifiques).

L'adhésion est depuis le 1^{er} janvier 2022 gratuite.

Sur le seul périmètre de la lecture publique, l'équipe du Service Municipal d'Action Culturelle met en œuvre :

- Des actions de médiation, de sensibilisation et d'inclusion :
 - o Ateliers et jeux-visites chaque mercredi durant les expositions
 - o Ateliers du "Contrat Territoire Lecture"
 - o Accueils de groupes et de scolaires
 - o Opération Je lis, j'élis
 - o Le portage de livres à domicile et en EHPAD
 - o Des lectures de contes

- Des événements littéraires
 - o Les nuits de la lecture la troisième semaine de janvier
 - o Les semaines littéraires courant octobre
 - o Festival départemental au bout du conte en mai/juin
 - o Des rencontres auteurs/éditeurs (2 par an)
 - o Printemps des poètes en lien avec des associations de la ville, festival Faites des Livres
 - o Des thé-lectures avec les amis des mots (2 par an)
 - o Des événements multimedias/audiovisuels avec 5 projections de cinéma documentaires dans l'année en partenariat avec le Ciné-Bourse et les yeux verts, pôle d'éducation aux images nouvelle-aquitaine : Les saisons du doc, Le mois du doc
 - o Des ateliers numériques chaque jeudi

- Un accès libre à un cycle pluridisciplinaire d'expositions et la mise à disposition d'espaces culturels

Ses partenaires sont :

- les services municipaux : petite enfance, animation/enfance/jeunesse, centre social, CCAS
- les établissements scolaires : les 7 écoles publiques maternelles et primaires de Saint-Junien, le collège Langevin, le lycée Edouard Vaillant, et des classes des villes du bassin de vie
- les services de santé pour le public âgé dépendant : l'EHPAD
- les associations et structures de culture et de loisirs : les amis des mots, faites des livres, la bulle gantière, vialo, champ libre, loccasedelire.com, l'écho des nagas, foutez-nous la paix, les yeux verts, le ciné bourse
- La BDHV depuis le précédent CTL

A ce jour, les collections de la médiathèque représentent plus de 110 000 documents. Plus de 100 000 documents sont prêtés chaque année (période exceptionnelle du COVID ayant réduit l'activité à 62 000 prêts / an). 1453 usagers sont emprunteurs actifs.

ARTICLE 1 : LES OBJECTIFS

Les communes de Oradour sur Glane, Rochechouart, Saint-Junien et la DRAC, reconnaissant les médiathèques comme un vecteur important du développement culturel, éducatif, social et économique du bassin de vie, poursuivent les objectifs fixés dans le précédent contrat :

- Diversifier les propositions dans le domaine de l'animation en recourant à des partenariats avec les acteurs du territoire et des intervenants professionnels,

-
- Élargir les publics auprès des populations jeunes (du jeune enfant au jeune parent) éloignées de la lecture et de la culture mais aussi auprès des seniors,
 - Constituer ainsi un levier de dynamisation et d'attractivité de l'ensemble du bassin de vie.

Pour ce faire, les trois communes et la DRAC structurent ce second contrat territoire lecture autour des volets suivants conformes aux missions des bibliothèques :

- Accompagner les publics
- Partager des animations
- Former les agents

ARTICLE 2 : L'ARTICULATION DES ACTIONS

Ces trois volets se veulent des grilles de lecture des actions proposées et à proposer, dans le cadre du contrat territoire lecture, aux publics et partenaires sur la période 2022-2024. Ils définissent des objectifs et des publics cibles qui engagent le réseau des trois médiathèques sur la durée du contrat.

Ils seront, chaque année, déclinés en fiches-actions reprenant la description de l'action, son porteur, son financement et son évaluation.

Ce contrat qui désormais associe les trois médiathèques, s'appuie sur la capacité de propositions des agents, sur les moyens dédiés à la lecture publique et se donne pour exigence de formaliser et faire vivre des partenariats. Les actions opérationnelles et les financements ne pourront s'anticiper qu'année après année, et ceci, afin de laisser place aux temps d'échanges et de construction partenariale et aux temps de maturation des projets.

Le Volet "Accompagner les publics"

Les objectifs généraux de ce premier axe restent de mobiliser l'outil numérique comme vecteur vers le livre afin d'élargir la réponse documentaire aux usagers quelle que soit la médiathèque qu'ils fréquentent.

- Développer l'attractivité des médiathèques : je consulte les catalogues/portails/sites internet des autres médiathèques et je m'y rends pour chercher l'ouvrage et prendre connaissance des fonds ouverts à l'emprunt.
- Sous réserve des études préalables : Rendre un service élargi : "je vais chercher dans ma médiathèque habituelle l'ouvrage que la bibliothécaire fait venir d'une autre médiathèque"

Cette ambition rendra nécessaire une étude interne visant à définir à quelles conditions les systèmes informatiques des trois médiathèques peuvent constituer des outils au service d'une meilleure circulation des ouvrages et des usagers.

Cette réflexion devra également évaluer la pertinence de faire circuler des documents et les usagers dans nos trois médiathèques : coûts réels d'une telle offre, à court et à long terme (personnel véhicule, etc) pour chaque collectivité et le bénéfice estimé pour les utilisateurs des trois communes. Cette réflexion gagnera à intégrer les démarches de mutualisation engagées par la BDHV 87.

Les publics cibles :

- Publics éloignés en situation d'empêchement
- Tous publics curieux de recherche documentaire générale ou de meilleure connaissance des ouvrages en prêt dans nos trois médiathèques
- Les enfants et les jeunes adolescents
- Les seniors

Les partenaires :

-
- Bibliothèque départementale de la Haute Vienne, DRAC
 - Plus largement, à définir par projet ou par étape du projet

Les actions à décliner sont :

- Un diagnostic des outils et protocoles possibles donnant lieu à un cahier des charges
- Une mise en concurrence des prestataires possibles et la recherche de financements (DGD bibliothèques notamment)
- Un protocole de circulation des documents

L'aide à la personne pour la navigation numérique institutionnelle, contrairement aux intentions du précédent CTL et par expérience, restera du ressort des communes sans mention dans le CTL.

Le volet "Partager des animations"

Les objectifs généraux de ce deuxième axe sont :

- Mettre en commun des animations ou programmations, chaque fois que cela a du sens pour les usagers du bassin de vie, tout en optimisant les moyens des trois médiathèques
- Provoquer des rencontres entre les auteurs et les lecteurs
- Donner le goût de la lecture et l'envie de venir dans nos médiathèques
- Partager les coûts et le travail de programmation

Les publics cibles :

- Tous publics
- Scolaires
- Publics éloignés

Les partenaires :

- Institutionnels : DRAC, BDP, Education nationale, etc
- Intervenants professionnels
- Associatifs : Faites des livres, etc.

Les actions à décliner sont :

- La conception d'un distributeur à histoires comprenant des ateliers d'écriture, de lecture à voix haute, d'enregistrements audio, de captation de mémoires, de conception technique et technologique
- Le développement de genres littéraires notamment la bande dessinée

Le volet "Former les agents"

Les objectifs généraux de ce troisième axe concernent les agents des médiathèques dans leur montée en compétence au regard de l'évolution des besoins de notre société exprimés par nos usagers sont :

- Se former en allant à la rencontre de collègues de la région.
- Echanger sur les pratiques de chacun en partageant les expériences.
- S'inscrire dans les démarches de formation des organismes professionnels : BDHV, CNFPT, Médiacitain, ABF

Les publics cibles :

- Les agents des médiathèques
- Les agents des services en lien avec les médiathèques

Les partenaires :

- Institutionnels : CNFPT, BDP, DRAC, ALCA, CAF, autres communes disposant de médiathèques
- Associatifs : faites des livres, lire et faire lire, etc.

Les actions à décliner sont :

- Finaliser un programme de formation pratique sur un dispositif de raconte tapis
- Elaborer un programme de formations axé sur les priorités du CTL
- Repérer les médiathèques à visiter et définir le contenu des échanges
- Elargir les formations aux autres services municipaux.

ARTICLE 3 : LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les moyens mis en œuvre par les communes, en particulier par la commune de Saint-Junien, coordinatrice du contrat territoire lecture, reposent sur l'adéquation du budget consacré à la lecture publique avec la programmation envisagée ainsi que l'organisation du temps de travail des agents de manière à préparer les actions prévues au présent contrat.

La commune de Saint-Junien et l'Etat, sous réserve d'inscription des crédits de paiement en loi de finances, s'engagent à financer à parité les actions mises en œuvre dans le cadre du CTL.

La médiathèque de Saint-Junien, en la personne de Mme DEGAI, adjoint territorial du patrimoine, assure la coordination et les tâches administratives liées au CTL.

Les moyens financiers afférents aux différentes actions seront mobilisés conjointement par la collectivité ainsi que par les partenaires adéquats.

ARTICLE 4 : GOUVERNANCE ET COORDINATION

Il est mis en place un comité de pilotage composé des maires et adjoints en charge des médiathèques, des responsables administratifs, des responsables des médiathèques, de la coordinatrice du CTL, d'un représentant de la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne, d'un représentant de l'État-DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Le comité de pilotage se réunit si nécessaire deux fois par an pour analyser le bilan de l'année écoulée et pour proposer aux conseils municipaux la programmation annuelle des actions.

La coordination administrative et financière est assurée par la ville de Saint-Junien.

ARTICLE 5 : EVALUATION

Le présent contrat territoire lecture donnera lieu chaque année à une évaluation annuelle sous forme d'un bilan statistique et qualitatif. Des indicateurs seront mis en place en lien avec les statistiques annuelles des bibliothèques publiques, obligation légale des communes sur lesquelles l'Etat a un rôle de contrôle scientifique et technique, en concertation avec la DRAC Nouvelle Aquitaine et la BDHV.

Ces indicateurs ont pour objectif principal de mesurer l'impact des actions sur l'attractivité des bibliothèques, de leurs services, des collections et actions nouvellement mises en place. Ces indicateurs permettront également de mesurer :

1. La participation des publics aux différentes manifestations sur le plan qualitatif et quantitatif
2. L'impact des actions d'animation sur la fréquentation des différents lieux
3. Le taux de consultation de l'offre documentaire.

L'évolution de la fréquentation des bibliothèques et des animations sera également évaluée de manière quantitative et qualitative, tout comme le taux de nouvelles inscriptions qui pourraient en découler.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS DES PARTIES

Les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le cadre du présent contrat.

Les signataires du présent contrat s'engagent conjointement à :

- assurer la mise en œuvre du plan d'actions qui sera révisé annuellement
- associer les partenaires et associations du territoire susceptibles d'intervenir ou d'apporter leur expertise dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions
- participer aux différents comités de pilotage.

L'État s'engage à :

- apporter ses conseils techniques et son expertise à la collectivité et aux partenaires des actions envisagées dans le cadre du présent contrat
- assurer le versement d'une subvention annuelle, sur la durée du contrat, sous réserve de disponibilité des crédits de la loi de finances. Cette somme sera versée à la collectivité coordinatrice du présent contrat.

Il pourra également être fait appel aux crédits d'investissement du concours particulier des bibliothèques inscrit au sein de la dotation globale de fonctionnement, ainsi qu'aux autres programmes d'actions relevant du ministère de la culture.

Les communes signataires s'engagent à :

- faciliter la mise en place des actions du présent contrat
- mobiliser le personnel et les structures nécessaires à la mise en œuvre du contrat et de son suivi sur le terrain
- apporter les crédits afférents
- mettre en place les différentes réunions et assurer le bilan et les évaluations des actions avec l'ensemble des professionnels et partenaires impliqués.
- participer aux événements nationaux déployés par le ministère de la culture et en particulier du service livre et lecture.

E. DURÉE

Le présent contrat territoire lecture est conclu pour une durée de trois ans, de 2022 à 2024.

F. MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification au présent contrat, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

G. LITIGES

En cas de litige pour l'application du présent contrat, les signataires décident de rechercher un règlement à l'amiable préalable à tout contentieux. En cas d'échec, les litiges relèveront de la compétence du tribunal administratif de Bordeaux.

Pour l'Etat, DRAC Nouvelle Aquitaine Maylis DESCAZEUX, directrice

Monsieur le Maire de Oradour-sur-Glane, Philippe LACROIX

Madame le Maire de Rochechouart, Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES

Monsieur le Maire de Saint-Junien, Pierre ALLARD

FICHES ACTIONS 2022

En application de la CONVENTION CADRE

2022-2024

MEDIATHEQUES DE ROCHECHOUART, D'ORADOUR SUR GLANE, DE SAINT-JUNIEN

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES PUBLICS <i>Accès complémentaires aux collections et services</i> Action 1 : Offrir de meilleurs outils d'information et de recherche	
Objectifs	Élargir la réponse documentaire faite aux usagers des 3 établissements Développer la circulation des usagers entre les 3 établissements Augmenter le taux d'emprunt des ressources des 3 établissements
Objectifs du parcours	Accéder à un catalogue commun, collectif ou partagé Faire de nos Systèmes Informatiques de Gestion des Bibliothèques et nos portails/catalogue (OPAC Open Public Access Cataloging) des outils aux services d'une meilleure circulation des informations, des usagers, des collections.
CONTENU	
Descriptif de l'action	<p>L'action se déroulera en quatre étapes :</p> <p>1/ Etude SIGB /OPAC : Diagnostic et protocoles possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir l'existant, le nécessaire, le souhaitable, le réalisable, en considération des projets de catalogue commun de la Bibliothèque Départementale de Haute-Vienne (BDHV) - Rédaction d'un état des lieux - Recueil des propositions, opportunités, menaces - Recueil d'expériences tierces - Définition d'un scénario (catalogue commun ? catalogue collectif ? catalogue partagé ?) <p>En parallèle</p> <p>2/ Étude Circulation des collections</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir l'existant, le nécessaire, le souhaitable, le réalisable, en considération des projets de catalogue commun de la Bibliothèque Départementale de Haute-Vienne (BDHV) - Rédaction d'un état des lieux - Recueil des propositions, opportunités, menaces - Recueil d'expériences tierces - Définition d'un scénario de circulation des collections, <ul style="list-style-type: none"> - protocole de circulation de documents, - convention de coopération, - outils, temps, et moyens de mise en œuvre (s'appuyer sur la navette BDHV ? Disposer d'un véhicule dédié ? d'un personnel dédié ?) <p>3/ Adaptation des SIGB : Paramétrages et Réinformatisation Mise en concurrence des prestataires et recherche de subvention Rédaction d'un cahier des charges</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comparer les tarifs : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des devis ➤ Comparer les outils : <ul style="list-style-type: none"> - Accéder à des versions tests - Visiter des équipements avec SIGB différents ➤ Comparer les conditions et le SAV <ul style="list-style-type: none"> - Concordance avec nos dispositifs techniques - Hébergement sur serveur ou full web ? - Conditions de migration

	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de formation - Condition d'évolution des fonctionnalités <p>➤ Instruire les demandes de subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande au titre de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD) à discuter avec la DRAC au plus tard le 2^{ème} trimestre de l'année 2023 <p>4/ Ré informatiser</p> <p>Selon les conclusions de la phase 1</p> <p>5/ Faire circuler les documents</p> <p>➤ Signer le protocole et la convention de coopération</p> <p>Ce parcours trouvera donc un rayonnement dans les trois communes signataires du CTL et contribuera à faire le lien avec les ressources des trois médiathèques.</p> <p>Les 5 étapes se déclineront sur les 3 années du CTL.</p>			
Porteur de l'action	Les trois médiathèques pour leur commune. La médiathèque de Saint-Junien pour le pilotage.			
Partenaires potentiels Acteurs mobilisables	Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - 3 bibliothèques, dans le cadre du CTL - BDHV - Autres bibliothèques - DRAC de Nouvelle-Aquitaine Partenaires internes : <ul style="list-style-type: none"> - Les agents de chaque médiathèque - Service informatique - Services technique / électricité - Service communication - Factotum 			
MOYENS DE REALISATION				
	ORADOUR-SUR-GLANE	ROCHECHOUART	SAINT-JUNIEN	DRAC-REGION/appels à projet ALCA
Assurer le déroulement et le suivi des actions	Temps/homme 37h = 740€	Temps/homme 37h = 740€	Temps/homme 260h = 5200€	
Budget indicatif fonctionnement	Estimatif : TOTAL : 0€			Financement DRAC
Budget indicatif investissement			DGD A préciser selon devis.	Financement DRAC 50%
Moyens humains	Temps/homme	Temps/homme	Temps/homme	
Recettes estimées	0	0	0	
Conditions de mise en œuvre				
EVALUATION				
Indicateurs de réalisation	Étape 1 Réalisation d'un calendrier Étape 1 Réalisation d'un diagnostic			

	Étape 2 Délibération de l'exécutif pour achat de la prestation de ré informatisation Étape 3 Taux d'inscription (notamment de villes extérieures) Taux d'emprunt des collections Étape 3 Utilisation des portails/catalogues par le grand public Étape 4 Convention de coopération Optimisation de certaines acquisitions et/ou abonnements
--	--

<p>AXE 2 : PARTAGER DES ANIMATIONS</p> <p>Action 2 : Distributeurs à histoires</p>	
Objectifs	<p>Mettre en commun des animations ou programmations pour tous publics Provoquer des rencontres entre les auteurs et leurs lecteurs. Donner le goût de la lecture et l'envie de venir dans nos médiathèques, renforcer leur attractivité. Partager les coûts et le travail de programmation.</p>
Objectifs du parcours	<p>Lire, écrire, partager. Développer la lecture à voix haute. Permettre à chacun, quel que soit son niveau ou son domaine de prédilection (écriture, lecture à voix haute, pratique numérique, technologique, activités manuelles, arts plastiques) de trouver une place dans la construction de ce projet participatif.</p>
CONTENU	
Descriptif de l'action	<p>L'action se déroulera en trois étapes :</p> <p>1/ Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'exprimer avec ses propres codes et en acquérir de nouveaux, structurer un récit : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs d'écriture fiction menés par un auteur pour les scolaires - Ateliers participatifs d'écriture spontanée menés par un auteur pour le grand public - Ateliers participatifs d'écriture d'après recueils de témoignages / captation de mémoires menés par un auteur pour le grand public ou des scolaires, avec les résidents de l'EHPAD <p>2/ A voix haute</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'entraîner pour s'exprimer à l'oral et écouter l'autre : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs, lecture chorale à voix haute menés par deux comédiens - Ateliers participatifs, lecture à voix haute menés par une formatrice des amis des mots ? - Ateliers participatifs slam menés par <i>Fabrice Garcia-Carpintero</i> ➤ Enregistrer les textes écrits au cours des ateliers, par leurs créateurs ou une autre voix : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs enregistrement audio, par les participants ou par un(e) comédien(ne). - Ateliers participatifs radio-fictions, menés par des professionnels de la radio. ➤ Se faire entendre <ul style="list-style-type: none"> - Temps partagés de captation de mémoires avec des résidents de l'EHPAD - Temps partagé pour un événement « Battle » de lecture à haute voix avec des CE1-CE2 des trois villes (VOIR partenariat Faites Des Livres). Prévoir captation <p>3/ Distribuer les histoires (2022-2023-2024)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concevoir et construire les boîtiers "distributeurs à histoires" <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs de conception technique menés par un

	<p>plasticien/designer/artisan d'art/scénographe/association l'outil en main ? pour le lycée Edouard Vaillant et/ou pour une classe de segpa du collège Paul Langevin : les boîtiers externes (3). En partenariat avec la ressourcerie ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs de dispositif technologique menés par un technicien ? /les petits débrouillards ? l'association l'outil en main ? pour le lycée Edouard Vaillant et/ou pour une classe de segpa du collège Paul Langevin ? des curieux volontaires ? : la structure interne. ➤ Donner un habillage artistique et reconnaissable aux distributeurs - Ateliers participatifs d'arts plastiques menés par un plasticien / illustrateur <p>Elle s'appuie donc sur plusieurs professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auteurs - Comédiens - Plasticiens/illustrateurs/designer - Techniciens son, professionnels radio - Artisans, artisans d'art ou scénographe - Electrotechnicien ou structure de vulgarisation technique/scientifique <p>La restitution de ces ateliers artistiques pourrait se faire lors des Nuits de la lecture mais également lors du festival "Faites des livres", puis, le reste de l'année dans les différentes bibliothèques. Le distributeur sera mis en libre accès, et chacun pourra venir écouter une histoire. Mobile, il aura vocation à être utilisé par le plus grand nombre (centres sociaux, ...)</p> <p>Ce parcours trouvera donc un rayonnement dans les trois communes signataires du CTL et contribuera à faire le lien avec les ressources des trois médiathèques.</p> <p>L'année 2022 s'attachera particulièrement à la consolidation de l'étape 1, au déroulement de l'étape 2 et aux prises de contact pour lancement de l'étape 3 en 2023. Avec possibilités d'abonder en flux continu le projet avec reprise des étapes pour de nouveaux publics à toucher.</p>
Porteur de l'action	Les trois médiathèques pour leur commune. La médiathèque de Saint-Junien pour les contacts avec les intervenants.
Partenaires potentiels Acteurs mobilisables	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 bibliothèques, dans le cadre du CTL - Ecoles élémentaires des trois communes - Collèges de Rochechouart et/ou Saint-Junien - Lycée Édouard Vaillant - Kaolin - Champ Libre - Faites des livres - EHPAD - L'outil en main - Loccasedelire ? - Numook - DRAC de Nouvelle-Aquitaine <p>Quelques idées d'artistes et intervenants de la région à contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nathalie Bernard (Refus pour 2021. A recontacter pour 2022) - Philippe Jalbert (Refus pour 2021. A recontacter pour 2022) - Didier Jean & Zad (Accord pour 2021) - Marion Guilloux (Accord pour 2021. Poursuite 2022 ?)

	<ul style="list-style-type: none"> - Camille Voyenne (Accord pour 2021. Poursuite 2022 ?) - Joachim Pavy (Accord pour 2021. Poursuite 2022 ?) - Fabrice Garcia Carpintero - Julien Dervaux - Paul Francesconi - Des auteurs en résidence avec les francophonies ? <p>Partenaires internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents de chaque médiathèque - Les Services Education - Les centres sociaux - Anim'ado 			
MOYENS DE REALISATION				
	ORADOUR-SUR-GLANE	ROCHECHOUART	SAINT-JUNIEN	DRAC-REGION/appels à projet ALCA
Etablir et partager un calendrier des animations Assurer le déroulement et le suivi des actions	Temps/homme 67 h = 1 340 €	Temps/homme 67 h = 1 340 €	Temps/homme 306 h = 6 120 €	
Budget indicatif fonctionnement	Estimatif : <i>Prestation de service</i> Ateliers étape 1 : écriture > 35hx80€ = 2 800 € Ateliers étape 2 : à voix haute > 70hx80 € = 5 600 € <i>Défraiements et matériels divers</i> 1 600 € TOTAL : 10 000 €			Financement DRAC
Budget indicatif investissement				Financement DRAC
Moyens humains	Temps/homme	Temps/homme	Temps/homme	
Recettes estimées	0	0	0	
Conditions de mise en œuvre			Mise à disposition de bus pour les classes.	
EVALUATION				
Indicateurs de réalisation	Réalisation d'un calendrier Participation de publics différents sur un même projet Création du distributeur Utilisation par le grand public Renouvellement régulier d'histoires Nb et typologie des animations partagées et réalisées			

AXE 2 : PARTAGER DES ANIMATIONS	
Action 3 : Créer des BD	
Objectifs	<p>Mettre en commun des animations ou programmations pour tous publics et particulièrement pour les publics dits "à conquérir", ne fréquentant pas encore nos établissements.</p> <p>Provoquer des rencontres entre les auteurs et leurs lecteurs acquis ou potentiels.</p> <p>Donner le goût de la lecture et l'envie de venir dans nos médiathèques, renforcer leur attractivité.</p>
Objectifs du parcours	<p>Développer la connaissance des genres littéraires en favorisant l'appropriation des codes et des règles de la bande dessinée.</p> <p>Développer la créativité et stimuler l'imagination des participants</p> <p>Permettre l'expression de points de vue et d'idée et en favoriser l'échange au sein d'un groupe.</p>
CONTENU	
Descriptif de l'action	<p>L'action se déroulera en trois temps :</p> <p>Sur un temps fort (1 journée ? 2 demi-journées ? 2 jours ?) découpés ainsi :</p> <p>En s'appuyant sur BDnF (contraction de BD et de BNF pour Bibliothèque Nationale de France), la fabrique à BD, une application bureau et mobile qui permet de réaliser des BDs, des romans graphiques ou tout autre récit mêlant illustration et texte. Disponible gratuitement sur ordinateur, tablette et dans une forme simplifiée sur mobile.</p> <p>1/ Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Décoder le genre BD de façon participative et acquérir du vocabulaire technique de la BD : <ul style="list-style-type: none"> - Le/La bibliothécaire propose et fait découvrir une sélection avec un temps de lecture. - Les participants font émerger les similitudes/différences, classent par critères : <ul style="list-style-type: none"> - forme de la BD : le découpage d'une page en cases, les bulles, la typographie, les personnages, le sens de lecture, ... - Techniques de narration, les genres de textes, ... - fond et thématiques abordées - avis personnels etc ... - Temps ludo-pédagogique avec atelier BDa2 d'Aloïs Van Derf (Cf. Annexe A) - Rencontre avec 3 auteurs (en parallèle de la semaine littéraire de Saint-Junien 2022) : <ul style="list-style-type: none"> - Aloïs Van Derf et/ou - Mickaël Bettinelli et/ou - Thomas Duranteau et/ou - Éric Albert En parallèle ou en prolongement : - Exposition de l'un ou des auteurs (Cf. Annexe B) <p>2/ Créer et s'appuyer sur des outils numériques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être guidé pour s'approprier l'outil BDnF : <p>Le bibliothécaire encadre l'atelier BDnF et aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier Préproduction – synopsis, scénario, story-board, ... - Atelier Production – dessins et crayonnés, encrage, mise en couleur... - Atelier Post production – corrections et mise en commun des différents éléments

	produits. Il s'appuie sur la fiche pédagogique BDnF (Cf. Annexe C) 3/ Valorisation des productions ➤ Transmettre à son tour les compétences et les acquis : Le bibliothécaire encadre un temps de présentation des productions : Capté. Diffusé. Elle s'appuie donc sur plusieurs professionnels : - Auteurs - Illustrateurs Ce projet trouvera donc un rayonnement dans les trois communes signataires du CTL et contribuera à faire le lien avec les ressources des trois médiathèques.			
Porteur de l'action	Les trois médiathèques pour leur commune. La médiathèque de Saint-Junien pour les contacts avec les intervenants.			
Partenaires potentiels Acteurs mobilisables	Partenaires : - 3 bibliothèques, dans le cadre du CTL - DRAC de Nouvelle-Aquitaine Quelques idées d'artistes et intervenants de la région à contacter : - Aloïs Van Derf - Mickaël Bettinelli - Thomas Duranteau - Éric Albert Partenaires internes : - Les agents de chaque médiathèque - Les centres sociaux			
MOYENS DE REALISATION				
	ORADOUR-SUR- GLANE	ROCHECHOUART	SAINT-JUNIEN	DRAC- REGION/appels à projet ALCA
Etablir et partager un calendrier des animations Assurer le déroulement et le suivi des actions	Temps/homme 37 h = 740 €	Temps/homme 37 h = 740 €	Temps/homme 74 h = 1 480 €	
Budget indicatif fonctionnement	Estimatif : <i>Prestation de service</i> 294 € par demi-journée / auteur 2 demi-journées pour 3 auteurs = 6 demi-journées = 1 770€ Défraiements : 530 € Autres frais (matériel, etc.) : 200 € TOTAL : 2 500 €			Financement DRAC
Budget indicatif investissement				Financement DRAC

Moyens humains	Temps/homme	Temps/homme	Temps/homme	
Recettes estimées	0	0	0	
Conditions de mise en œuvre			Mise à disposition de bus pour les classes.	
EVALUATION				
Indicateurs de réalisation	Réalisation d'un calendrier Participation de plusieurs personnes différentes sur un même projet Nb et typologie des animations partagées et réalisées Création de BD Emprunts BD Inscriptions dans les établissements			

AXE 3 – FORMER LES AGENTS				
Action 4 : Organiser les formations pratiques pour la création des Racontes tapis				
Objectifs	Se former en allant à la rencontre de collègues de la région. Echanger sur les pratiques de chacun en partageant les expériences. S'inscrire dans les démarches de formation des organismes professionnels : BDHV, CNFPT, Médiacquoise, ABF.			
CONTENU				
Descriptif de l'action	<p>2 journées pour finaliser la réalisation avant la mise en pratique, avec Anne-Claude Charriau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 10 mars et le 07 avril dans les médiathèques de Rochechouart et Oradour-sur-Glane - Interaction autour de la fabrication d'un livre (matière, couleur, format, agencement, personnages ...) - Interaction autour de la fabrication de l'histoire (thème, personnages...) - Création de l'objet et de l'histoire <p>2 journées de partage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange avec des enfants - Partage de l'œuvre créée lors du festival Faites des livres le 21 mai - Présentation dans les crèches et écoles le 19 mai. 			
Porteur de l'action	Les médiathèques de Rochechouart et Oradour-sur-Glane Faites des Livres (financement) Chaque bibliothèque participera sous réserve d'organisation de service.			
Partenaires potentiels Acteurs mobilisables	<p>Partenaires externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La BDHV • Les médiathèques de nouvelle aquitaine • Les agents des structures petites enfance • L'école primaire de Saint-Auvent • Faites des livres <p>Partenaires internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les agents des services concernés • SMAC 			
MOYENS DE REALISATION				
	ORADOUR-SUR- GLANE	ROCHECHOUART	SAINT- JUNIEN	FDL
Déroulement - Calendrier				10 mars 07 avril 19 mai 21 mai

Budget indicatif fonctionnement				<p>2 journées autour de la création d'un raconté tapis 2 x 250 € + frais de déplacement (Blond – Rochechouart / Blond / Oradour) 52,80 €</p> <p>Rencontre avec les élèves de St Auvent 273€</p> <p>Animation au RPE Saint-Junien 100 €</p> <p>Animation sur le salon du livre de Saint-Junien 300 €</p> <p>TOTAL : 1 225,80 €</p>
	Frais de déplacement des agents à la charge de leur collectivité employeur.			
Budget indicatif investissement	0	0	0	0
Moyens humains	1 Journée	1 Journée		
Recettes estimées	0	0	0	0
Conditions de mise en œuvre				
EVALUATION				
Indicateurs de réalisation	<p>Nombre de jours de formation</p> <p>Nombre et origine des participants</p> <p>Questionnaire d'évaluation pour estimer l'intérêt et l'impact sur les connaissances ou compétences des agents participant à ces cafés pros.</p>			